

# LE BRS

Le Bail Réel Solidaire (BRS) : Une Solution Innovante pour vous aider à acheter un logement tout en économisant

## QU'EST-CE QUE LE BRS ?

Le BRS est un dispositif innovant qui permet aux ménages d'acheter leur logement principal environ 30% moins cher que le prix du marché. Vous achetez seulement les murs de votre logement, sans le terrain, ce qui vous offre la possibilité de réduire vos dépenses et de choisir un logement plus grand, voire de passer d'un appartement à une maison.



## LE BRS AVEC VALLOIRE HABITAT

Nous sommes fiers d'avoir été les premiers à introduire le BRS en Centre-Val de Loire, en offrant une diversité de logements incluant des maisons et des appartements. Nos résidences sont disponibles dans les métropoles de Tours et d'Orléans.

## POURQUOI CHOISIR LE BRS

### 1. Accès à la Propriété à Prix Réduit

Avec le BRS, vous achetez uniquement le bien immobilier, tandis que le terrain reste la propriété d'un organisme foncier solidaire. Ce système vous permet de réaliser des économies tout en devenant prioritaire autrement et de dépasser l'a priori : « Je n'aurais jamais pensé pouvoir acheter dans ce secteur. ».



### 2. Sécurité

Valloire Habitat vous propose des logements en BRS et vous assure une stabilité résidentielle avec un accompagnement constant, ainsi qu'une garantie de relogement et de rachat si nécessaire.



### 3. Conditions Favorables de Financement

Nos logements en BRS vous permettent de bénéficier d'aides telles que le prêt à taux zéro ou le prêt Action Logement. Nous mettons également à votre disposition un réseau de partenaires bancaires et de notaires spécialisés en BRS pour répondre à toutes vos questions et vous accompagner dans votre parcours d'achat.



### 4. Qualité de Construction

Nos logements en BRS sont construits avec des matériaux de qualité et respectent les normes en vigueur, ce qui vous garantit un logement durable et des économies d'énergie.



### 5. Réduction de la Taxe Foncière selon la commune

Les propriétaires des logements en BRS peuvent bénéficier d'une réduction de la taxe foncière variant de 30 % à 100 % selon les décisions de la commune.



### 6. Réduction de la TVA

Pour les logements neufs en BRS, la TVA est réduite de 5,5 %, ce qui vous permet d'économiser davantage.



## CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

Le BRS s'adresse aux ménages respectant certains plafonds de revenus. Voici un tableau récapitulatif indiquant les plafonds de ressources à ne pas dépasser (RFR N-2, plafonds 2024) :

Nombre de personnes dans le foyer	1	2	3	4	5	6
Plafonds de ressources en zone B1	37 581	56 169	67 517	80 875	95 739	107 738

## CONTACTEZ-NOUS

Prêt à faire le premier pas vers l'accession à la propriété avec le BRS ? Contactez-nous dès aujourd'hui pour plus d'informations et devenez propriétaires autrement !

